



Mairie de Gouzangrez
5, Grande Rue
95450 GOUZANGREZ
www.gouzangrez.fr

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Du 30 mars 2017 à 20 h 00

Convocation du 24 mars 2017

Le 30 mars deux mil dix sept à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Emmanuel DELACOUR, maire.

Présents : Mmes Odile HOUSSIN, Sandrine BOUILLIANT, Sophie FOURNIER, Mrs. Pierre CHIARADIA, Bertrand ENTUTE, Vincent HAMEL, M. Gilles JAOUEN.

Mme ALLAG Béatrice, secrétaire de mairie.

Absents excusés : Mme Florence DALLET LEROUX, Mrs David MESTRE et Daniel EPINETTE.

M. Pierre CHIARADIA est désigné secrétaire de séance.

Huit membres étaient présents sur les onze du conseil municipal, le quorum est atteint ; la séance démarre à 20h30.

ORDRE du JOUR

1. Délibération – Adhésion de la CCVC au SMIVVO
2. Délibération – Modification des statuts de la CCVC
3. Délibération – Transfert de compétence PLU à la CCVC
4. Délibération – Indemnités du Maire
5. Délibération – Indemnités des Adjointes
6. Délibération – Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2016
7. Délibération – Vote des Taxes Locales
8. Délibération – Vote du Budget Primitif 2017
9. Délibération – Tarif location du broyeur
10. Compte rendu des syndicats intercommunaux
11. Questions diverses

COMPTE RENDU :

1. Délibération – Adhésion de la CCVC au SMIVVO

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'adhésion de la Communauté de Communes Vexin Centre (CCVC) au Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO) approuvé à la majorité par délibération 2016 du 14 décembre 2016 par le Conseil Communautaire.

Il est procédé au vote :

Vote à l'unanimité.

2. Délibération – Modification des statuts de la CCVC

Monsieur le Maire indique que les statuts de la CCVC ont été modifiés afin de les mettre en conformité.

Pierre CHIARADIA, élu titulaire représentant la commune à la CCVC explique qu'il s'agit de modifications des suites d'une part de l'adhésion de la commune de Berville à la CCVC, et de mises en conformité des suites des nouvelles compétences de la CCVC.

Il indique au Conseil, que certaines modifications relatives à la représentativité des communes au bureau de la CCVC qui entacheraient les décisions dudit bureau présentées lors du dernier conseil de la CCVC n'ont pas été adoptées par ce dernier et ont été de fait écartées car le bureau n'est que consultatif.

Il est procédé au vote :

Vote à l'unanimité.

3. Délibération – Transfert de compétence PLU à la CCVC

Monsieur le Maire expose que les communautés de communes et d'agglomération exerceraient de plein droit la compétence « PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale » à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil avait déjà délibéré lors d'un précédent conseil municipal, mais que la modification législative nous oblige de nouveau à délibérer.

Il est procédé au vote :

Refus à l'unanimité du transfert.

4. Délibération – Indemnités du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le décret 2017-85 du 26 janvier 2017 a modifié l'indice brut de rémunération des élus en passant de 1015 à 1022.

Il est rappelé que ce dernier sera de nouveau majoré au 1^{er} janvier 2018.

Il est procédé au vote :

Adopté à l'unanimité.

5. Délibération – Indemnités des Adjointes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le décret 2017-85 du 26 janvier 2017 a modifié l'indice brut de rémunération des élus en passant de 1015 à 1022.

Il est rappelé que ce dernier sera de nouveau majoré au 1^{er} janvier 2018.

Il est procédé au vote :

Adopté à l'unanimité.

6. Délibération – Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2016

Monsieur le Maire présente au conseil le compte administratif et le compte de gestion de la commune pour l'année 2016.

Après discussion des élus sur les différents comptes et opérations réalisées, Monsieur le Maire a quitté la séance du conseil pour qu'il soit procédé au vote.

Monsieur ENTUTE, conseiller doyen de la séance procède au vote :

Vote à l'unanimité.

Monsieur le Maire réintègre la séance

7. Délibération – Vote des Taxes Locales

Monsieur le Maire rappelle que le conseil doit procéder au vote des différentes taxes locales. Il indique au conseil que cette année, étant une année transitoire compte tenu des différentes élections à venir, il ne sera pas réalisé de grosses opérations pour la commune. Compte tenu des augmentations de l'année passée, il demande au conseil de ne pas procéder à une augmentation des taxes locales

Après discussion entre les élus présents, le conseil décide de ne pas appliquer d'augmentation.

Il est procédé au vote :

Vote à l'unanimité.

8. Délibération – Vote du Budget Primitif 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil le Budget primitif pour l'année 2017.

Il indique au Conseil que ce dernier a été élaboré avec la commission des finances en se basant sur les données à jour communiquées, et de nos prévisions d'actions et de dépenses.

Après présentation, discussion des lignes budgétaires, il est procédé au vote :

Vote à l'unanimité.

9. Délibération – Tarif location du broyeur

Monsieur le Maire indique au conseil, que la mairie a fait l'acquisition d'un nouveau broyeur de branches. Afin de rentabiliser cet achat et dans un but d'amortissement du matériel, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le principe de location du broyeur aux seuls administrés de Gouzangrez et d'en déterminer un tarif raisonnable.

Après discussion des membres du conseil, le tarif suivant est proposé :

- 30,00 € la journée assorti d'une caution de 500,00 €

Il est procédé au vote :

Vote à l'unanimité.

10. Compte rendu des syndicats intercommunaux

SMIRTOM :

- Il est de nouveau indiqué la mise en sécurité de la déchetterie de Vigny
- Il est prévu par le syndicat la fermeture du centre de tri de Vigny au profit de celui de Saint Ouen l'Aumône.

Des nouvelles poubelles devraient être proposées à tous les riverains dans un but d'harmonisation des bacs pour les ramasseurs. A ce jour, un appel d'offre a été lancé.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DU C.E.S. DE MARINES ET VIGNY :

- Fin de la construction du gymnase en mai avec inauguration prévue en septembre

SYNDICAT MIXTE DE LA GESTION DE LA FOURRIERE DU VAL D'OISE

- Budget en déficit de 30 000 € et donc augmentation de 2cts d'euro par habitant
- La capture d'animaux augmente annuellement

11. Questions diverses

Il est évoqué en questions diverses des problèmes de voirie sur la route de Commeny :

- Difficultés de visibilité par endroits à cause des arbres
- Croisement difficile quand des véhicules sont stationnés
- Affaissement du trottoir et de la route

Un signalement sera effectué auprès de M. CARLUCCI vice président responsable de la voirie de la CCVC afin que des solutions soient trouvées.

La séance est levée à 22h35.

Le Maire

Les Conseillers Municipaux